

26 novembre
2021

#population #démarches

CITOYENNETÉ

LA PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE SIMPLIFIE LE QUOTIDIEN

Prendre rendez-vous avec le service population n'a jamais été aussi simple depuis le lancement de la prise de rendez-vous en ligne. À ce jour, quatre démarches sont concernées : carte nationale d'identité, passeport, mariage et Pacs.

La municipalité renforce ainsi son engagement dans la démarche Qualivilles qui porte sur la qualité de la relation citoyenne entre les Miramasséens et les services municipaux. En cette période d'épidémie de Covid-19, la prise de rendez-vous en ligne permet de limiter les contacts et les déplacements inutiles mais surtout de gagner du temps en évitant les files d'attente en mairie. En quelques clics, il est possible de choisir l'heure et la date de son rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous en ligne et suivre l'avancée de leurs démarches, les administrés sont invités à [se rendre sur le site de la ville, rubrique Mes démarches > Services en ligne](#).

La prise de rendez-vous auprès du service population reste évidemment disponible par téléphone (0800 013 140) ainsi qu'au guichet de l'Hôtel de ville.

Le saviez-vous ? Trois nouvelles démarches viennent d'être déployées : plan canicule et grand froid, portage de repas, téléassistance. La municipalité poursuit la modernisation de ses services.